



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 08 Juillet 2015

Date de la convocation 23 Juin 2015	Heure de la séance 17 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – PAULHAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme BLANQUET Elisabeth, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme PRULHIERE Yolande à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.DÔ Laurent à Mme BARRE Berthe, Mme OLLIE Sophie à Mme REVERTE Françoise, M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure, Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis,</p>

Objet : Réseau jeunes – Mise en place d'un PASS SPORT – Convention de partenariat entre la Communauté de communes du Clermontais et les structures associatives participant à l'opération.

Monsieur VALERO rappelle aux membres du conseil communautaire que mené par le Réseau Jeunes de la Communauté de communes du Clermontais, le projet PASS SPORT fait suite au Diagnostic Territorial Approfondi réalisé par l'intercommunalité dans le domaine des activités physiques et sportives au cours de l'année 2012/2013.

Le but du projet est de favoriser l'accès au sport pour les jeunes au sein du territoire Clermontais, tout en stimulant un secteur associatif et sportif dynamique en participant au financement de la licence d'un nouveau licencié dans un club sportif.

Support :

Sous un format de carnet de réductions, de type « chéquier », avec un coupon de réduction.

Formule :

Structures associatives à objet sportif uniquement.

Public visé :

12 – 25 ans, domiciliés sur le territoire de la Communauté de communes du Clermontais.

Procédé :

Le jeune remplit le coupon conjointement avec le club et ce dernier l'envoie à la Communauté de communes afin de faire valider le cofinancement.

Modalité de financement (dans la limite des fonds disponibles) :

La Communauté de communes finance la cotisation à hauteur de 50 %, avec un plafond de 25 € par cotisation annuelle.

Distribution :

En dépôt dans les mairies du territoire.

Durée du projet : à compter de la prise des inscriptions pour la saison sportive 2015/2016 et ce jusqu'au 31 décembre 2015.

Composition du carnet :

Un coupon de réduction concernant les cotisations sportives annuelles à renseigner par le club sportif.

Afin de définir les modalités de mise en œuvre de cette opération avec les structures associatives participant à cette opération, il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer un projet de convention de partenariat, joint en annexe.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention de partenariat à intervenir entre la Communauté de communes du Clermontais et les structures associatives participant à l'opération PASS SPORT selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150710-2015-07-08-02-DE
Date de télétransmission : 16/07/2015
Date de réception préfecture : 16/07/2015